

# REVUE GÉNÉRALE DU DROIT DES ASSURANCES

Secrétaire de rédaction  
Richard GHUELDRE

Directeur  
Jérôme KULLMANN

Directeur adjoint  
Luc MAYAUX

Directeur honoraire  
Jean BIGOT

## DOCTRINE

→ Des droits fondamentaux en assurance : les pesanteurs d'une autre galaxie – par S. Hourdeau

## COMMENTAIRES

### ASSURANCES EN GÉNÉRAL

→ Répondre par « oui » ou par « non » – par L. Mayaux → Conséquences de l'absence d'affectation de l'indemnité d'assurance à la réparation de l'immeuble – par A. Pélissier → De la modification du contrat d'assurance à la modification de la jurisprudence : la signature de l'avenant n'est pas nécessaire – par J. Kullmann

### ASSURANCE AUTOMOBILE

→ Invalidation d'une clause d'exclusion des compétitions sportives trop étendue – par J. Landel  
→ L'article R. 421-12 du Code des assurances ne peut faire obstacle à la subrogation du fonds – par J. Landel

### ASSURANCE CONSTRUCTION

→ Pour relever de la garantie, il suffit que le dommage avéré ait un rapport avec l'une des activités garanties – par L. Karila → À propos d'un marché de travaux, en responsabilité comme en assurance, la faute lourde n'a pas en elle-même de conséquences juridiques particulières – par P. Dessuet

### ASSURANCES DE PERSONNES

→ L'exclusion, aux risques du secret médical et des notices d'information non signées – par L. Mayaux

### ASSURANCES DE RISQUES DIVERS

→ Le sort de la garantie des loyers impayés en cas de résiliation du contrat d'assurance puis de cession de l'immeuble – par A. Pélissier → Preuve du sinistre : l'assuré doit convaincre les juges du fond ! – par M. Asselain

### ASSURANCE TRANSPORT

→ Absence de garantie en raison de la preuve non rapportée d'un événement extérieur à la victime ou à la chose endommagée – par F. Turgné

# REVUE GÉNÉRALE DU DROIT DES ASSURANCES

**Fondateurs** : Maurice Picard et André Besson

**Directeur honoraire** : Jean Bigot

**Directeur** : Jérôme Kullmann  
**Directeur adjoint** : Luc Mayaux

**Secrétaire de rédaction** : Richard Ghueldre,  
*Avocat, docteur en droit, chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine et à l'école de droit de la Sorbonne (Paris I)*

## Comité de rédaction

### Maud Asselain

*Maître de conférences à l'université Montesquieu (Bordeaux 4), directrice de l'Institut des Assurances de Bordeaux.*

### Jean Bigot

*Professeur émérite de l'université Paris I*

### Marc Bruschi

*Professeur à l'université d'Aix-Marseille, directeur de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille*

### Pascal Dessuet

*Chargé d'enseignement à l'université Paris Est-Créteil Val-de-Marne (Paris 12)*

### Frédéric Douet

*Professeur à l'université de Rouen - Normandie*

### Élisabeth Fortis

*Professeur à l'université Paris Ouest – Nanterre La Défense*

### Vincent Heuzé

*Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1), directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine*

### Jean-Pierre Karila

*Avocat, professeur à l'ICH, chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine*

### Laurent Karila

*Avocat, chargé d'enseignement à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

### Jérôme Kullmann

*Professeur à l'université Paris Dauphine, directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine*

### Sophie Lambert

*Maître de conférences à Aix-Marseille université, directrice adjointe de l'Institut des Assurances d'Aix-Marseille*

### James Landel

*Conseiller scientifique au Dictionnaire Permanent Assurances*

### Daniel Langé

*Professeur émérite à l'université François-Rabelais (Tours)*

### Vincent Maleville

*Rédacteur au Dictionnaire Permanent Assurances, rubrique « Professions médicales »*

### Luc Mayaux

*Professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3)*

### Jacques Moreau

*Professeur émérite de l'université Panthéon-Assas (Paris 2)*

### Gilbert Parleani

*Professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

### Anne Pélissier

*Professeur à l'université Montpellier 1, directeur du master II Droit des Assurances*

### Benjamin Remy

*Professeur à l'université de Poitiers, chargé d'enseignements à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine*

### Jean Roussel

*Chargé d'enseignement à l'Institut des Assurances de Paris Dauphine, directeur du centre d'études d'assurances*

### Romain Schulz

*Avocat, docteur en droit, diplômé de l'Institut des Assurances de Paris*

### Franck Turgné

*Docteur en droit, maître de conférences associé à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)*

**Éditeur** : Lextenso Éditions

**Directeur de la publication** : Emmanuelle Filiberti

**Responsables d'édition** : Constance Bonnier et Élise Drutinus

**Rédaction** : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

e-mail : redaction.rgda@lextenso.fr

**Abonnements** :

Relation clients : Tél. : 01 40 93 40 40

Fax : 01 41 09 92 10

e-mail : abonnements@lextenso.fr

## TARIFS 2018 (TTC)

	FRANCE	EXPORT
<b>Prix au N° :</b>	29,61 €	33,00 €
<b>Abonnement :</b>		
Journal (11 n°)	326,72 €	368,00 €

(chèques et virements à l'ordre de Lextenso Éditions)

Commission paritaire 0323 T 82836

ISSN 1273-3407

Dépôt légal : à parution

Imprimé par Jouve - 1, rue du Dr Sauvé 53100 Mayenne sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Espagne, issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire :

146 g éq. CO<sub>2</sub>

Reproduction, même partielle, interdite, sauf exceptions prévues par la loi.



# Sommaire

## SOMMAIRE DE LA REVUE DE AOÛT-SEPTEMBRE 2018



Le numéro du type 110c7 suivant le pictogramme ci-contre permet aux abonnés en ligne de retrouver directement l'article concerné sur le site [www.lextenso.fr](http://www.lextenso.fr)

## Veille P. 385 À 385

## Doctrine

### P. 387 Des droits fondamentaux en assurance : les pesanteurs d'une autre galaxie

■ Droit à la dignité, droit à l'égalité, droit à un procès équitable, droit au respect de la vie privée, droit à la santé..., ces droits dits « fondamentaux » – expression encore tenue parfois pour équivalente à celle de « droits de l'Homme » – assujettissent l'assurance au respect de principes, dont la force tient *a priori* à leur nature intrinsèque : celle de droits qui, attachés à l'homme parce qu'il est homme, sont dotés d'une protection constitutionnelle, européenne et internationale. Supérieure par essence, la matière de ces droits est donc nécessairement appelée à s'imposer à l'assurance. Relevant néanmoins d'une autre sphère normative et d'un autre esprit, les droits fondamentaux soumettent celle-ci à des pesanteurs atypiques.

par Stéphanie Hourdeau

## Commentaires

### Assurances en général

#### P. 393 Répondre par « oui » ou par « non »

■ Déclaration du risque ; Fausse déclaration intentionnelle ; Déclarations pré-imprimées ; Choix entre deux cases à cocher ; Assentiment ou négation ; Assentiment ; Questions précises posées par l'assureur (oui) ; Fausse déclaration intentionnelle (oui)

par Luc Mayaux

#### P. 396 Conséquences de l'absence d'affectation de l'indemnité d'assurance à la réparation de l'immeuble

■ Indemnité d'assurance ; Indemnité non utilisée par l'assuré pour réparer spontanément l'immeuble endommagé par l'incendie ; Autorisation de démolition avec conservation des façades ; Immeuble démoli en totalité sur ordre de la commune ; Engagement de la responsabilité de la commune par l'assuré ; Dégradations et démolitions et préjudices financier et moral dus à sa propre inertie et au manque de soins élémentaires apportés à sa propriété ; Responsabilité de la commune (non)

par Anne Pélissier

#### P. 398 De la modification du contrat d'assurance à la modification de la jurisprudence : la signature de l'avenant n'est pas nécessaire

■ Avenant ; Signature par l'assuré ; C. assur., art. L. 112-3 ; Avenant communiqué à l'assuré ; Absence de contestation et mise en œuvre de la modification ; Absence de signature de l'assuré ; Obstacle à l'application de l'avenant (non) ; Opposabilité au tiers lésé (oui)

par Jérôme Kullmann

#### P. 400 Incidence du non-paiement de fractions mensuelles de primes

■ Prime ; Primes fractionnées ; Primes mensuelles ; Non-paiement de certaines fractions ; Exigibilité immédiate de l'intégralité de la prime ? Absence de clause la prévoyant en cas de défaut de paiement d'une ou plusieurs fractions ; Contestation sérieuse (non) ; Poursuite des versements des indemnités journalières (oui)

par Anne Pélissier

**P. 402** Déclaration mensongère de sinistre :  
le régime de la déchéance demeure bancal !

■ Sinistre ; Déclaration ; Fausse déclaration ; Déchéance ; Clause de déchéance ; Condition d'application ; Mauvaise foi de l'assuré ; Preuve par l'assureur ; Nécessité

par Jérôme Kullmann

## Assurance automobile

**P. 406** Invalidation d'une clause d'exclusion  
des compétitions sportives trop étendue

■ Exclusion de garantie ; Exclusion non limitée aux épreuves, courses, compétitions ou leurs essais soumis à autorisation préalable ; Champ d'application plus étendu que celui de l'article R. 211-11, 4° du Code des assurances ; Validité (non)

par James Landel

**P. 408** L'article R. 421-12 du Code des assurances  
ne peut faire obstacle à la subrogation  
du fonds

■ Fonds de garantie ; Transaction avec les victimes par un assureur ; Remboursement par le FGAO ; Recours subrogatoire du FGAO contre le responsable ; Non-respect par les victimes des délais prévus à l'article R. 421-12 ; Obstacle à la subrogation du FGAO (non)

par James Landel

## Assurance construction

**P. 410** Pour relever de la garantie, il suffit que  
le dommage avéré ait un rapport avec l'une  
des activités garanties

■ Assurance décennale ; Risque garanti ; Activité garantie ; Serrurier-vente et montage de cloisons amovibles, spécialité « isolation industrielle » ; Cloisons modulaires assemblées ayant pour fonction d'assurer l'isolation thermique et l'étanchéité de locaux industriels ; Désordres en rapport avec l'activité déclarée

par Laurent Karila

**P. 412** À propos de travaux de rénovation  
énergétique : la surconsommation  
énergétique est prise en compte par une  
cour d'appel pour définir l'impropriété à la  
destination, alors que l'article L. 111-13-1  
du CCH n'était pas applicable

■ Responsabilité civile décennale ; Existant ; Élément d'équipement

par Pascal Dessuet

**P. 415** À propos d'un marché de travaux, en  
responsabilité comme en assurance, la  
faute lourde n'a pas en elle-même de  
conséquences juridiques particulières

■ Responsabilité civile ; Marché de travaux ; Faute lourde

par Pascal Dessuet

## Assurances de personnes

**P. 420** L'exclusion, aux risques du secret médical  
et des notices d'information non signées

■ Assurance emprunteurs ; Secret médical ; Production de documents par l'assureur ; C. sant. publ., art. L. 1110-4 et R. 4127-4 ; Production interdite sauf accord des personnes cités par ces textes ; Concubine au nombre de ces personnes ; Opposition possible ; Opposition tendant à faire respecter un intérêt légitime ou à faire écarter un élément de preuve ; Appréciation par le juge ; Juge pouvant en tirer toutes conséquences quant à l'exécution du contrat d'assurance ■ Notice d'information ; C. consom., art. L. 311-12 (réd. loi n° 2003-736, 1<sup>er</sup> août 2003) ; Remise à l'adhérent ; Preuve ; Signature de la notice ; Nécessité (non) ; Bulletin d'adhésion signé de l'adhérent ; Bulletin d'adhésion reconnaissant la remise de la notice ; Preuve de la remise de la notice (oui)

par Luc Mayaux

**P. 423 Remise de la notice de l'assurance emprunteur : quand le formalisme informatif est érigé en formalité substantielle**

■ Assurances emprunteurs ; Notice ; Incapacité ; Définition contractuelle ; Définition dans les conditions générales remises à l'emprunteur ; C. conso., art. L. 312-9 (ant. L. 1<sup>er</sup> juill. 2010) ; Notice devant définir les risques garantis ; Notice distincte de tout autre document contractuel ; Remise de la notice ; Nécessité (oui) ■ C. conso., art. L. 311-12 (ant. L. 1<sup>er</sup> août 2003) ; Offre préalable de prêt ; Reconnaissance de la réception des conditions générales et particulières valant notice d'assurance ; Adhérent ayant attesté en avoir pris connaissance ; Conditions générales pouvant suppléer le défaut de remise de la notice (non)

par Anne Pélissier

## Assurances de risques divers

**P. 426 Le sort de la garantie des loyers impayés en cas de résiliation du contrat d'assurance puis de cession de l'immeuble**

■ Assurance loyers impayés ; Cession du bien loué ; Sinistre non définitivement réglé avant la cession ; Clause du contrat d'assurance en cas de transfert de propriété : continuation de la garantie

par Anne Pélissier

**P. 428 Preuve du sinistre : l'assuré doit convaincre les juges du fond !**

■ Assurance vol ; Vol ; Preuve ; Clause ; Prise de possession avec violence, à l'insu ou contre le gré du propriétaire du véhicule ou de toute autre personne qui en a la garde ; Preuve non rapportée

par Maud Asselain

## Assurance transport

**P. 430 Absence de garantie en raison de la preuve non rapportée d'un événement extérieur à la victime ou à la chose endommagée**

■ Assurance plaisance ; Dommage accidentel ; Définition contractuelle ; Tout événement soudain, imprévu et extérieur à la victime ou la chose endommagée, constituant la cause d'un dommage corporel ou d'un dommage matériel ; Événement extérieur ; Navire ; Cause du naufrage ; Charge de la preuve ; Débranchement d'une durite ; Événement extérieur (non)

par Franck Turgné

### Table chronologique des sources commentées

<b>2018</b>		<b>JUILLET</b>	
<b>AVRIL</b>			
Cass. 1 <sup>re</sup> civ., 5 avr. 2018, n° 13-27063, PB.....	p. 423 115x4	Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 12-27823, PB.....	p. 396 115x7
<b>JUIN</b>		Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 17-20491, PB.....	p. 402 115w8
Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 7 juin 2018, n° 17-16050.....	p. 410 115x1	Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 17-20488, PB.....	p. 402 115w8
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 14 juin 2018, n° 17-18559.....	p. 393 115w5	Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 16-21776, FS-PBI.....	p. 406 115w3
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 14 juin 2018, n° 17-10097.....	p. 398 115w7	Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 17-20244, F-PB.....	p. 420 115w6
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 14 juin 2018, n° 17-19713.....	p. 400 115x6	Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 17-19540.....	p. 426 115x5
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 14 juin 2018, n° 17-16950, PB.....	p. 408 115w4	Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 5 juill. 2018, n° 17-20881.....	p. 430 115x0
Cass. 2 <sup>e</sup> civ., 14 juin 2018, n° 17-19761.....	p. 428 115x3	Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 12 juill. 2018, n° 17-21163.....	p. 412 115x8
		Cass. 3 <sup>e</sup> civ., 12 juill. 2018, n° 17-19701.....	p. 415 115x9
		D. n° 2018-612, 16 juill. 2018.....	p. 385 115y0
		ACPR, communiqué, 17 juill. 2018.....	p. 385 115y1